

Plus d'urbanisme

Communauté de  
communes Terroir de Caux



Commune de **Beautot**

## Annexe sanitaire

Document approuvé par le conseil communautaire  
le 1<sup>er</sup> juillet 2019

chargé  
d'études



**Perspectives**

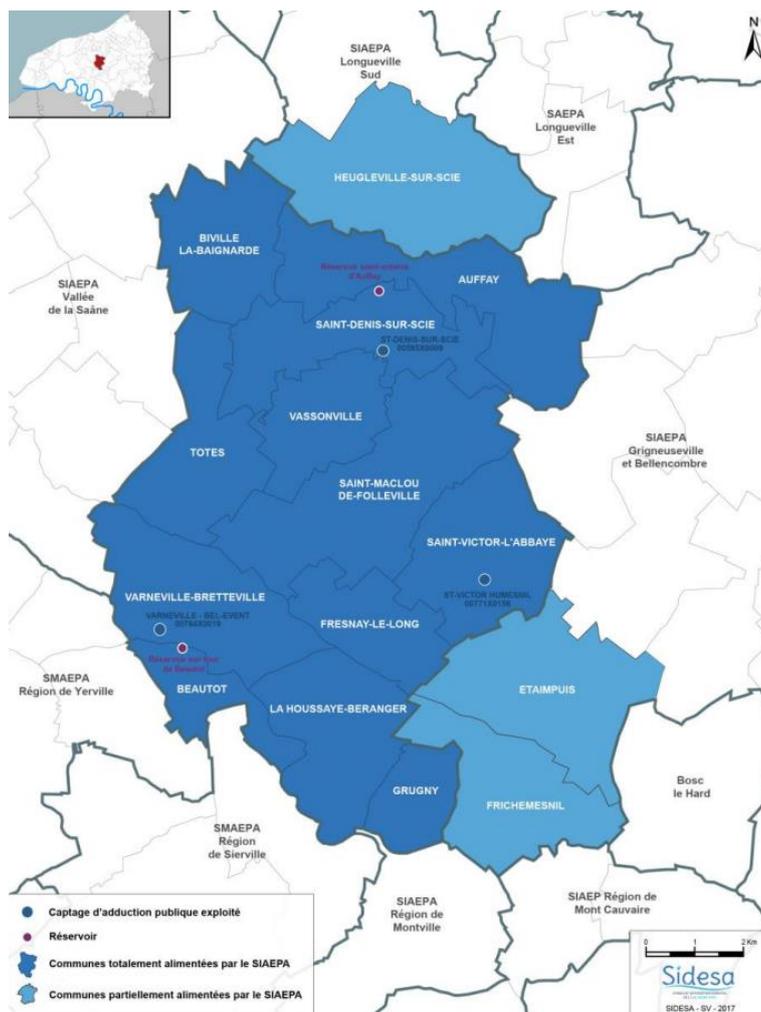
Gauvain ALEXANDRE Urbaniste  
5, Impasse du Coquetier  
76116 Martainville-Epreville

## EAU POTABLE

La compétence est exercée par le SIAEPA de Auffay-Tôtes, et le service est délégué à Véolia.

Le commune de Beautot est alimentée par le captage du Bel-Event à Varneville-Bretteville (50 m<sup>3</sup>/jour) et par le captage d'Humensnil à Saint-Victor-l'Abbaye (1100 m<sup>3</sup>/jour).

En 2016, les taux de conformité du contrôle sanitaire étaient de 100% sur les paramètres microbiologiques et de 92,5% sur les paramètres physico-chimiques. L'eau produite et distribuée sur le Syndicat a été de bonne qualité bactériologique et peut être consommée par tous. Cependant des non-conformités physico-chimiques ont été détectées en 2016 lors des analyses.



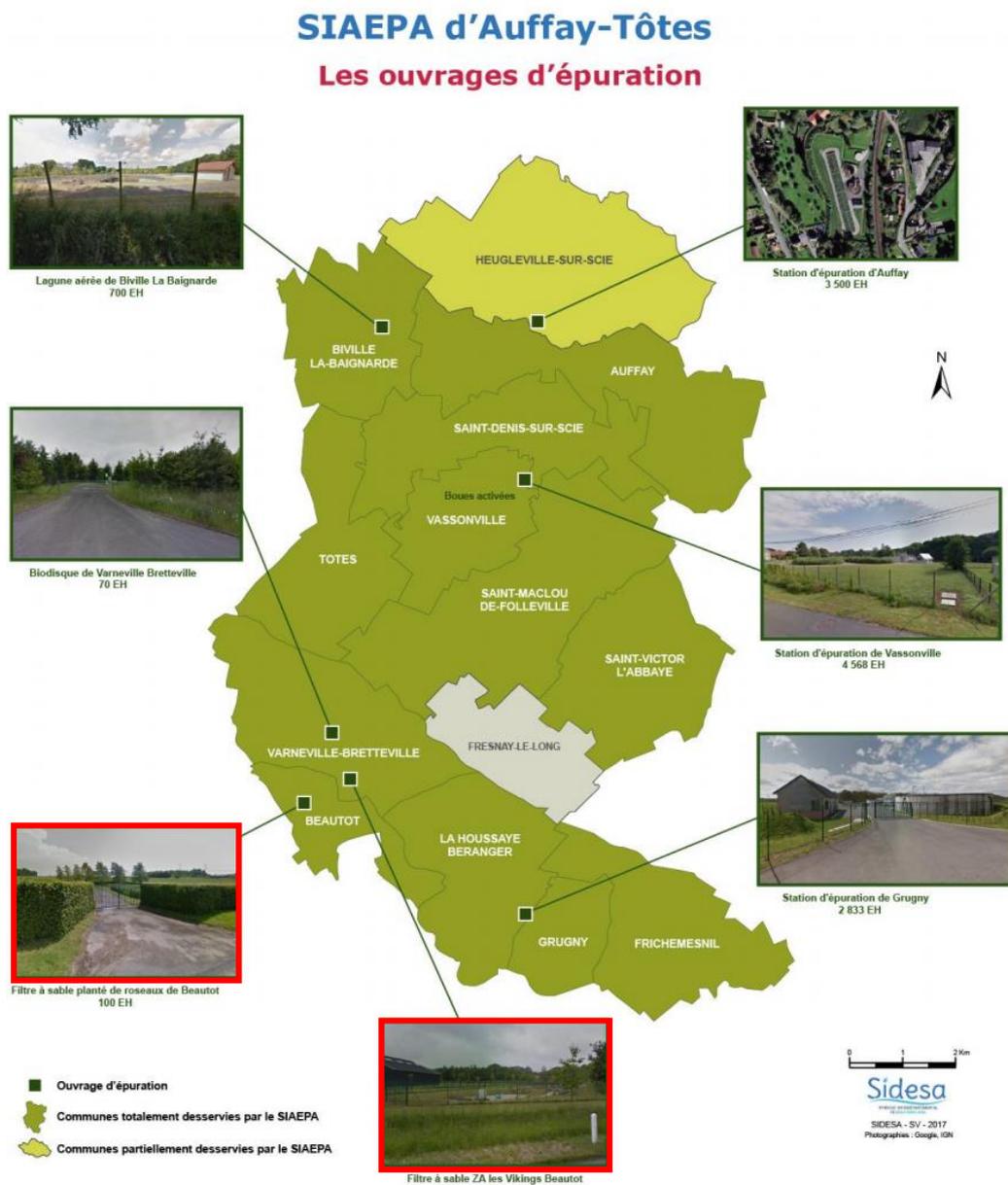
Les captages du SIAEPA d'Auffay-Tôtes

La commune est alimentée par des canalisations de diamètre 150mm. Le château d'eau de Beautot a une capacité de 400 m<sup>3</sup> (2 cuves de 200 m<sup>3</sup>).

5 hydrants raccordés à des canalisations de diamètre 150mm ont été installés à Beautot afin d'assurer la défense incendie.

# ASSAINISSEMENT

La compétence assainissement est assurée par le SIAEPA d'Auffay-Tôtes, et le service est délégué à Véolia.



*Les STEP du SIAEPA d'Auffay-Tôtes*

## Assainissement collectif du bourg de Beautot

La commune de Beautot est raccordée à sa propre station d'épuration, par un réseau de type séparatif.

La station d'épuration construite en 2002 est de type lagunage : filtre à sable planté de roseaux, avec comme milieu récepteur une zone d'infiltration dans le sol. Sa capacité est de 100 équivalents-habitants.

La charge actuelle est estimée à environ 119 équivalents-habitants (37 abonnements), mais la station conserve de bons rendements épuratoires.

Pour autant, son extension devra être réalisée rapidement afin de répondre au besoin en nouveaux branchements.

### ZA des Vikings

La zone d'activités dispose de sa propre station d'épuration, fonctionnant selon la filière « filtre à sable ».

### Assainissement non collectif

Le service d'assainissement non collectif est exploité en régie. Le nombre d'abonnements au service d'assainissement non collectif est de 18 à Beautot.

## **TRAITEMENT ET COLLECTE DES DECHETS**

La collecte et le traitement des déchets sont réalisés sous la compétence du SMITVAD du Pays de Caux. Le service est délégué à Véolia.

Les ordures ménagères sont ramassées tous les jeudis des semaines paires, et les déchets recyclables sont ramassés tous les jeudis des semaines impaires.